

La gestion intégrée du
coton
**La 6e réunion
bilan démarre ce
Mercredi à Lomé**

P 6

**Nouveau rebondissement dans
l'affaire d'escroquerie
internationale**



**Bertin AGBA
en liberté
provisoire**

P 2

Accalmie dans la ville de
Dapaong
**De la nécessité de
revoir les dispositifs
de sécurité dans les
villes de l'intérieur
du pays**

P 3



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0119 Mercredi 17 avril 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

EDITORIAL

Les enfants manifestants...comme les enfants soldats

L'implication d'enfants dans les conflits armés est une vieille pratique. Des enfants ont été utilisés comme soldats à de nombreuses époques et par de nombreuses cultures. La pratique est toujours malheureusement en cours et sous d'autres formes malgré les dispositions prises par les Etats et les organisations de défense des Droits des Enfants. On a encore en mémoire les enfants utilisés comme soldats ou boucliers humains dans les guerres du Libéria, de la Siéra Léone dans l'ex Zaïre, au Congo et que sais-je encore...

Les adultes ont parfois cette propension à utiliser les enfants, ces âmes innocentes pour assouvir leurs ambitions. Il ya quelques jours encore, des milliers d'élèves étaient dans les rues de plusieurs villes du Togo. Simple mouvement spontané ou manipulation des élèves ? Les enquêtes pourraient répondre à cette interrogation dans les jours à venir.

Mais ce n'est pas juste de faire croire aux élèves qu'ils avaient leur partition à jouer dans l'amélioration des conditions de vie des travailleurs en général et des enseignants en particulier. Il ne revient pas aux enfants de mourir pour leurs parents mais plutôt aux parents de se battre parfois au prix de leur sang pour l'avenir de leur progéniture. Laissons les enfants en dehors de tout ça, mesdames et messieurs épargnez les élèves... ■

La Rédaction



© Photos Le Libéral

Grogne sociale La STT décrète une trêve précaire

P 3

**Election du nouveau Directeur Général
de l'OMC**

**Echec et mat au premier tour
pour les deux représentants
du continent noir**

P 7

Diplomatie

**BAN Ki-moon écrit à Faure
Gnassingbé pour rendre
hommage aux troupes
togolaises déployées au Mali**

P 5



COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES 2013

Du 15 Mars au 14 Avril Je prends ma **carte d'électeur...**
ma **VOIX** compte

Togolais, viens, bâtissons la cité !



6e jour du recensement dans la zone 2 L'affluence de plus en plus croissante

Depuis le vendredi 12 avril dernier, les togolais en âge de voter de la zone 2 qui va de la préfecture de Wawa à Aneho en passant par Lomé sont appelés à aller se faire recenser. L'Opération dans cette zone va durer jusqu'au 21 avril. 6 jours après le début de ce processus d'enrôlement des électeurs, un tour dans les centres de recensement et de vote, de la capitale Lomé a permis à notre équipes de reportage de constater de visu l'évolution des opérations. Il a été constaté dès les premiers jours de petites panes au niveau de certains kits, et des groupes électrogènes des panes vite maîtrisées pour la plupart. L'engouement de la population continue d'aller de façon croissante ce qui permet d'attribuer une mention assez bien au début de ce recensement dans la zone 2. Mais il faut déplorer au passage l'extrême lenteur dans le processus d'enrôlement.

Les premiers responsables de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) dresse le même satisfecit quant au début du recensement dans la zone 2 qui au terme devrait permettre d'enrôler environ deux millions d'électeurs. Une prorogation du délai n'est pas évoquée pour l'instant mais elle n'est



pas exclue. Il faut dire que bien avant le début ce recensement dans la zone 2, des hommes politiques de l'opposition sont montés au créneau pour exiger une prolongation de la durée du recensement. Environ 1,2 millions avait été enrôlé dans la zone 1 couvrant la partie nord du pays. Une prorogation d'une semaine avait été accordée dans cette zone.

Ce recensement devrait ouvrir la voie à l'organisation des élections législatives. Aucune date n'est pour l'instant arrêtée mais les choses semblent se préciser davantage avec les 6500 hommes retenus pour constituer la FOSEL 2013. ■

Dick Mensah

Nouveau rebondissement dans l'affaire d'escroquerie internationale Bertin AGBA en liberté provisoire



L'information a fait la une de toutes les pages facebook AGBA Bertin arrêté en mars 2011 dans une affaire d'escroquerie à l'échelle internationale, a quitté les geôles en fin de matinée hier. Il s'agit d'une liberté provisoire selon des sources proches de la justice. Il faut rappeler que toute une polémique avait alimenté les débats autour d'une décision de la cour suprême

qui le mettait en liberté provisoire moyennant une caution de 150 millions de francs cfa. Après le français Le Floch Prigent et l'ex ministre Pascal Bodjona, la libération de Sow AGBA Bertin est nouveau tournant dans cette affaire d'escroquerie qui tournerait autour de 48 milliards de francs cfa. ■

CST, Coalition Arc en ciel Les dessous d'une tournée européenne

Ils sont partis depuis la semaine dernière pour une tournée en occident. Ils, se sont quelques leaders du Collectif Sauvons le Togo (CST) et la Coalition Arc en ciel. L'objectif officiel de la tournée, est d'aller à la rencontre des partenaires du Togo à qui il faut expliquer la situation sociopolitique au Togo. Un raison légère fallacieuse qui frise le ridicule quand on sait que la communauté internationale et les grandes puissances par le biais de leurs chancelleries dans tous les pays savent au jour le jour ce qui se passe. En somme rien à expliquer à des gens qui savent mieux que quiconque ce qui se passe au Togo.

Alors qu'est ce qui pourrait expliquer cette randonnée de la CST et de la Coalition Arc en ciel en occident ? Tout se situe dans la perspective des prochaines élections. Il est désormais clair que l'opposition n'a pas l'intention de boycotter les prochaines législatives et



Brigitte Adjamangbo présidente de la coalition arc en ciel l'a réaffirmé sur RFI. Mais il faut trouver les moyens surtout financiers pour affronter le processus électoral. C'est là il faut comprendre l'intérêt de cette tournée. Il s'agit donc une opération de charme que tente l'opposition togolaise en panne de crédibilité auprès des bailleurs de fonds. Parmi la délégation du

CST, le consultant militaire de l'opposition j'ai nommé Olivier AMAH l'ex commandant de la gendarmerie passé du côté de l'opposition après sa mésaventure dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Sur une chaîne radio locale de la place l'apprenti politicien s'est époumoné à décrire les rendez vous au Quai d'Orsay à l'Elysée à l'UE à Bruxelles sans jamais

prendre le soin de dire exactement qui exactement a reçu l'opposition togolaise à ces endroits. Au lieu de s'enfermer dans des illusions, le CST et la coalition arc en ciel feraient mieux de limiter les dépenses en abrégant leur randonnée européen pour revenir au pays et sensibiliser leur militant à aller se faire recenser. ■

P. Fabrice



Récapitulé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALBE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Grogne sociale : La STT décrète une trêve précaire

La Synergie des Travailleurs Togolais (STT) a suspendu son mot d'ordre de grève depuis lundi pour donner une chance aux négociations avec le gouvernement. Les discussions proprement dites ont démarré hier mardi avec la STT, elles se poursuivent et devraient déboucher sur un consensus autour des revendications dont les plus essentiels restent la valorisation de la valeur indiciaire et une nouvelle grille indiciaire. On annonce une forte délégation ministérielle composée de cinq membres du gouvernement pour mener les discussions.

L'idée d'un nouveau statut général de la fonction publique a germé depuis le dialogue social en 2006. Le 20, janvier dernier, les députés à l'Assemblée Nationale ont adopté au cours d'une séance marathon la loi portant statut général de la fonction publique qui aujourd'hui il faut le reconnaître est une grande enjambée vers l'amélioration des conditions de vie et du travail des agents de l'Etat. Cet acquis, le gouvernement en est conscient reste à être consolidé par des décrets d'applications, notamment, celui relatif à définition de la nouvelle grille indiciaire.

Au moment où les responsables de la STT crient sur tous les toits le refus du

gouvernement à ouvrir des discussions avec elle, des indiscretions et des sources proches de la primature évoquent de multiples rencontres avec la synergie et les autres centrales syndicales. Le Ministre Hamadou Yacoubou du travail et des lois sociales a réaffirmé au cours du journal de 20 heures Lundi dernier, la disponibilité du gouvernement à discuter avec la STT.

Ce n'est pas du nouveau cette disponibilité du gouvernement à mener des discussions avec ce regroupement syndical à l'origine de récurrentes grèves qui affectent ces derniers temps le secteur de la santé et celui de l'éducation. le 22 janvier dernier le chef du gouvernement en personne avait initié une rencontre à l'issue de laquelle les leaders de la STT ont remercié le Premier Ministre pour « sa disponibilité à œuvrer pour le règlement des problèmes liés au monde du travail ». Le PM avait à son tour rassuré la STT. Du retour d'une tournée qui l'a conduit en Europe, le Premier Ministre Ahoomey-Zunu avait effectué la même démarche en direction des six centrales syndicales à couteaux tirés avec la STT. Une sorte de paix des braves avait été conclue entre les centrales et la STT. En tout cas, la STT avait accepté confier aux centrales syndicales les revendications qui lui



Lors de l'AG de la STT

tiennent à cœur. Il avait été arrêté que le mot d'ordre de grève des 4 et 5 avril, une décision malheureusement foulée au pied par la STT. La série de grève aujourd'hui est lourde de conséquences aussi bien dans le secteur de la santé que celui de l'enseignement. Elle devient encore préoccupante dans les écoles où des élèves ont été mis à contribution par certains professeurs. Une attitude il faut le marteler irresponsable qui a fait perdre la vie à un élève de 12 ans à Dapaong. Tous les établissements scolaires sont désormais fermés sur

toute l'étendue du territoire, une mesure pour faire baisser la tension. Aujourd'hui, la situation paraît confuse et des mains politiques tentent de récupérer la situation en jetant de l'huile sur le feu, en encourageant les élèves manifestants dans leur excès de zèle. Il revient aux parents de mourir pour leurs progénitures et non l'inverse. Ainsi il ne revient pas aux élèves de se battre dans la rue pour des enseignants assis les bras croisés à la maison à la faveur d'une prétendue grève.■

P. Fabrice

Accalmie dans la ville de Dapaong De la nécessité de revoir les dispositifs de sécurité dans les villes de l'intérieur du pays

C'est une population de Dapaong qui s'est réveillée encore sous le choc après les échauffourées qui se sont soldées par une perte en vie humaine lundi dernier. Hier mardi, le calme semble avoir regagné le chef lieu de la région des savanes et l'heure est à présent au bilan. Au-delà de la vive émotion provoquée par la mort par balle du jeune collégien, on note des dégâts énormes. La ville de Dapaong ne dispose plus de Mairie et du commissariat qui sont partis en fumée par la volonté des manifestants en furie. Plusieurs autres biens publics et privés ont été la cible des manifestants composés en grande majorité des conducteurs de taxi-moto. Le liquide inflammable qui a permis d'embraser les édifices a été obtenu grâce aux zémidjans qui ont du vider leurs réservoirs



© Image Noël Tadégnon

Violence à Dapaong



© Image Noël Tadégnon

de moto.

Les forces de sécurité, n'ont pas réussi à maîtriser la situation et on du battre en retraite. Il a fallu recourir au camp militaire de Nikprouma. Cela relance le débat sur l'effectif et l'équipement des agents de

sécurité dans les autres villes du pays. On a l'impression que tout est concentré à Lomé et ses environs où les risques de violentes manifestations sont avérés. Il va falloir penser au renforcement de la sécurité dans les autres villes du pays. Il

n'est pas normal qu'après quelques heures, d'échauffourées, les forces de sécurité ne soient plus en mesure d'utiliser les armes conventionnelles pour disperser les manifestants. Après les violentes

manifestations estudiantines à Kara il y a un an et les mouvements lundi dernier à Dapaong, il est temps que les autorités en charge de la sécurité commencent par y penser■

Fab



Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AA00)
MINISTÈRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
DIRECTION GENERALE DE LA SOCIÉTÉ DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO
(TOGO TELECOM)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE,
 L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE CLIMATISEURS, COMPRESSEURS ET ACCESSOIRES POUR LES ESPACES TELECOMS
 ET LES SERVICES REGIONAUX DES TELECOMS**

Date de lancement de l'Avis : **29 Mars 2013**

Appel d'Offres National N°048./TGT/DG/ DML/ PRMP

TOGO TELECOM agissant pour son propre compte, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les prestations suivantes :

Lot 1: Fourniture, installation et mise en service de climatiseurs, compresseurs et accessoires pour les espaces télécoms et les services régionaux des télécoms de Sokodé, de Kara et de Dapaong

Lot 2: Fourniture, installation et mise en service de climatiseurs, compresseurs et accessoires pour les espaces télécoms et les services régionaux des télécoms de Lomé, d'Aného, de Tsévié, et d'Atakpamé

1. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

Attention de : Manfeidjeou BANEZI, Personne Responsable des Marchés de TOGO TELECOM,

Ville : LOMÉ Boite postale : 333 Pays : TOGO
 Numéro de téléphone : +228.22 21 44 01, 22 34 13 69
 Numéro de télécopie : +228.22 21 03 73
 Adresse électronique : mbanezi@togotel.net.tg

3. Les exigences en matière de pièces administratives sont :

Pour les entreprises installées dans l'espace UEMOA :

- Une copie légalisée de la carte d'opérateur économique en cours de validité;
- Une copie légalisée de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier;
- Une copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois;
- L'original du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois;
- Une copie légalisée de l'attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois;
- Une copie légalisée de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois;
- Une copie légalisée de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

Pour les entreprises non installées dans l'espace UEMOA :

- Une copie légalisée de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou toute pièce en tenant lieu;
- Une copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois.

Les exigences financières sont :

- Produire un extrait du compte et du bilan certifié des trois (03) dernières années;
- Fournir la preuve d'une disponibilité financière égale au moins à la moitié de son offre financière.

Les exigences techniques pour concourir au présent marché sont :

- Fournir la preuve de réalisation d'un marché similaire;
- Fournir l'attestation du fabricant pour les climatiseurs;

- Fournir la liste d'une équipe de techniciens dont le chef disposerait d'une expérience professionnelle minimale de deux (02) ans dans l'installation des climatiseurs et justifierait de la réalisation d'un marché similaire.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

4. L'ensemble des acquisitions est reparti en 2 lots.

5. Les offres, présentées sous plis fermés, devront être accompagnées d'une garantie de soumission conformément au tableau ci-après :

Lots	Garantie de soumission
Lot 1	810 000 FCFA
Lot 2	1 290 000 FCFA

Un candidat peut soumissionner à l'ensemble des lots. Il peut également être attributaire des deux lots.

- Le délai d'exécution du marché est de 4 mois à compter de la notification du marché.
- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à la porte 007 de la direction Générale de TOGO TELECOM dont l'adresse est ci-dessous indiquée, ou l'acheter au même lieu, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) FCFA, contre reçu à la caisse Régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez de chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
 Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté
 BP : 333 Lomé - Togo
 Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
 Tél : 5245 TG
 Fax : (228) 22 21 03 73
 E-mail : spdggt@togotel.net.tg
 Site Web : www.togotelecom.tg

- Les offres, rédigées en langue française doivent être déposées, sous plis fermés, au plus tard le **30 avril 2013 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**. Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

- Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.

- Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis le **30 avril 2013 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du rez de chaussée du nouveau siège de TOGO TELECOM.

- Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disant, et qui satisfait aux conditions de qualifications requises.

Le Directeur Général,
Pétchétibadi BIKASSAM

Diplomatie BAN Ki-moon écrit à Faure Gnassingbé pour rendre hommage aux troupes togolaises déployées au Mali

Dans un courrier en date du 1er Avril adressé au chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le Secrétaire Général des Nations Unies BAN Ki-moon a rendu un vibrant hommage au Togo pour sa « courageuse décision de déployer ses troupes en soutien à l'opération SERVAL ». Le numéro 1 des Nations Unies souligne dans sa lettre que les forces armées togolaises ont contribué à repousser l'avancée des forces extrémistes et à libérer les zones occupées. BAN Ki-moon a profité de l'occasion pour présenter ses sincères condoléances pour les pertes en vie humaine notées dans les rangs des troupes togolaises

Voici l'intégralité de la lettre

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le 1^{er} avril 2013

Monsieur le Président,

Je tiens à rendre hommage à la République togolaise pour sa décision courageuse de déployer ses troupes en soutien à l'opération « Serval » menée par la France, ainsi que pour sa participation à la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine. L'extrémisme armé menace l'existence de l'Etat malien et pourrait déstabiliser davantage la région du Sahel.

Depuis le début de l'opération « Serval », les forces armées togolaises ont contribué à repousser l'avancée des forces extrémistes et à libérer les zones occupées. Le Togo a malheureusement dû payer un lourd tribut. Je souhaite présenter mes plus sincères condoléances au peuple togolais, à vous personnellement et aux familles des soldats togolais morts au combat. Leur sacrifice ne sera jamais oublié.

Beaucoup reste à faire pour instaurer une paix et une stabilité durables au Mali. L'Organisation des Nations Unies est disposée à aider le peuple malien et la région du Sahel à préserver les progrès accomplis sur le plan de la sécurité et la consolidation de la paix.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Ki Moon Ban
BAN Ki-moon

Son Excellence
Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé
Président de la République togolaise
Lomé

Les participants au jeu femme leaders récompensés



Les Gagnants des motos

Trois semaines après l'élection de la femme leader 2013, le comité d'organisation a procédé hier après midi à la remise des prix aux lauréats de ce jeu concours qui a permis la désignation de la femme leader de l'année. Plusieurs lots dont deux motos ont été remis aux différents gagnants du jeu. La femme

leader de l'année Mme SAMBIANI BAGNAN alias BAMONDI qui était présente à la cérémonie des prix, effectuait ainsi sa première sortie depuis son élection le 23 Mars dernier. Celle qui incarne le leadership féminin pour cette année 2013 a profité de l'occasion pour présenter à la presse son programme d'activités. Nous y reviendrons. ■

22e tour cycliste du Togo : Les coureurs aux portes de la ville Kara



Une colonne de cyclistes traverse en ce moment le Togo, c'est dans le cadre du tour cycliste qui à sa 22e édition. Les coureurs atteignent la ville de Kara ce mercredi. Les cyclistes pour cette édition devront faire plus que d'habitude avec les nouvelles étapes notamment l'étape Lomé-Aneho, Kara-Kabou- Bassar, Bassar- Sokodé, Notsè-Kpalimé. 9 pays prennent part à ce tour : le Burkina Faso,

Ghana, Cote d'Ivoire, Nigéria, Mali, France et le Togo y participent avec deux équipes, une première composée de plusieurs nationalités et une seconde composée essentiellement de togolais. Le coup d'envoi de ce tour a été donné dimanche à Lomé. Pour l'instant la course est menée par le burkinabè Bassirou Conté. ■

AK

Prière, culte, et messe pour marquer le 1er anniversaire du parti UNIR



UNIR à la Cathédrale de Lomé

Une prière musulmane à la mosquée centrale de Lomé vendredi, un culte protestant au temple œcuménique d'Apegamé, et une messe catholique à la cathédrale de Lomé dimanche voila les activités phares qui ont marqué le premier anniversaire de l'Union pour la République (UNIR) le 14 avril dernier à Lomé. Même son de cloche dans les chefs lieux des préfectures du Togo. Ceux qui attendaient une célébration pompeuse devront prendre leur

mal en patience. Dans un communiqué signé de son 1er vice président M. Georges AIDAM, le Bureau national du parti a tout simplement reporté les festivités devant marquer le premier anniversaire du parti à une date ultérieure.

Véritable report ou simple volonté d'éviter une célébration pompeuse et onéreuse en ces temps de vaches maigres et de redressement économique ? Juste une interrogation de journaliste en tout cas le parti

n'a pas manqué d'alibi convainquant pour justifier ce report. Visiblement à UNIR on a préféré accorder une importance au recensement en cours dans la zone 2 qui ne durera que 10 jours. Au lieu de distraire les militants et sympathisants par de quelconques activités festives les sommités du parti UNIR ont préféré appeler ceux-ci à se concentrer sur l'essentiel notamment le recensement.

A quelques encablures des prochaines législatives, quoi de plus normal pour un parti politique de canaliser ses énergies pour des actions concrètes. Au delà de tout, UNIR vient de confirmer l'efficacité dans la discrétion qui l'a toujours caractérisé depuis sa création à Atakpamé le 14 avril 2012. Un rapprochement avec le défunt RPT prouve une nette rupture avec les méthodes du passé. Désormais avec UNIR c'est apparemment un autre regard, pourvu que cela porte des fruits aux prochaines échéances électorales dont la plus proche reste les législatives.■

Dick Mensah

La gestion intégrée du coton La 6e réunion bilan démarre ce Mercredi à Lomé



Après le Grand Bassam en Côte d'Ivoire en 2012, Lomé la capitale du Togo accueille à partir de demain mercredi, une réunion bilan du Programme Régional de Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique (PR-PICA). Cette réunion sera une occasion de dresser le bilan des activités menées dans les six pays membres de la PR-PICA, de présenter les résultats des travaux de recherche-vulgarisation et les perspectives en matière de gestion intégrée de la production cotonnière, on parle aussi du partage des informations sur la situation de la production cotonnière dans la sous-région avec en toile de fond la question sur la compétitivité des filières cotonnières africaines. Les participants au nombre 100 devraient également partager les informations sur les biotechnologies modernes et la biosécurité dans les pays membres. La réunion de Lomé sera aussi une aubaine pour les sociétés cotonnières, les producteurs de coton et les Partenaires Techniques et Financiers d'échanger.

Plusieurs résultats sur le plan du développement et sur le plan environnemental sont attendus à l'issue de cette réunion. La réunion prend fin le 19 avril prochain.

Le Programme Régional de Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique (PR-PICA) est une association sous-régionale africaine qui regroupe six (06) principaux pays producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Togo et le Sénégal. Cette association a été créée en mars 1998 à Bobo Dioulasso au Burkina Faso sous l'appellation de Projet Régional de Prévention et de Gestion de la Résistance de Helicoverpa armigera aux Pyrèthrinoides (PR-PRAO).■

La rédaction

Togolese foundation lance la 1ere édition de grande semaine de la diaspora (GSD)

À l'instar des autres pays de la sous-région, le Togo a une forte communauté vivant à l'extérieur ; cependant, des études ont montré que parmi les actions menées par cette dernière, la majorité est de changer le quotidien de leur famille resté au pays. Ainsi comparativement au Sénégal ou au Mali, les membres de la diaspora Togolaise s'investissent peu dans le développement de leur pays. Conscient de ce manque de participation, il était urgent de réorienter le débat. C'est dans ce contexte que fut lancé le 11 Avril dernier à l'hôtel EDA oba la « grande semaine de la diaspora », une initiative de Togolese foundation. Cet événement qui a mobilisé Président du Comité d'organisation en la personne de M Edgar KOEVIKUE ; Président de Togolese Foundation Dr Aubin THON ;

média et membre de la diaspora avait pour objectif clé de fédérer les actions de la diaspora Togolaise afin de contribuer au développement du Togo.

Prévue du 22 au 28 juillet prochain de cette année, la grande semaine de la diaspora se veut une plateforme d'échange d'expériences et de rencontres d'opportunité intra et extra sectorielle couvrant des domaines aussi divers que variés. Une vision d'ailleurs partagée par l'Etat Togolais par la mise en place du « programme diaspora » attaché à la primature. A en croire les présidents, la grande semaine de la diaspora concerne aussi bien la diaspora que ceux qui sont au pays ainsi il s'agira pour la diaspora : de s'informer de la situation réelle du pays et du potentiel des offres ; saisir des opportunités d'emploi et d'affaire ; construire un groupe de



réflexion et de négociation favorable des conditions de retour. Pour le pays on notera le bénéfice de l'expertise, et de l'expérience des membres de la diaspora, mener des actions coercitives au sein des associations et ONG pour l'efficacité des résultats..... Etc. Outre la diaspora ce projet bénéficiera aussi la masse sociale, les associations les ONG, les étudiants ainsi que les entreprises privées et publique.

Un programme alléchant d'atelier de formation, de soirée culturelle,

conférence atelier, comptoirs économiques et circonstanciels, diaspora Beach, se profile à l'horizon histoire de permettre au Togo natal de décoller sur de nouvelle base en disant oui au développement tous azimuts.

Créée en 2009 en Caroline du nord aux USA, où se trouve son siège social, Togolese Foundation est une ONG qui a pour vision de promouvoir l'auto-développement et aussi de développer une étroite collaboration entre la diaspora Togolaise et la population locale dans tous les secteurs d'activités économiques et sociale. Toute fois son siège local est à Lomé.

Estimé à près de un million de personnes, la diaspora Togolaise a transféré près de 855 milliards de franc CFA sur la période 2000-21009.■

Charles k. keyewa

Election du nouveau Directeur Général de l'OMC : Echec et mat au premier tour pour les deux représentants du continent noir

Commencé depuis octobre 2012, la première partie du processus de désignation du Directeur Général de l'OMC vient de se jouer et les nouvelles ne sont pas du tout bonnes pour le continent africain qui avait deux candidats à ce prestigieux poste.

Les deux candidats qui sont le ghanéen M. Alan John Kwadwo Kyerematen et la kenyane Mme Amina C. Mohamed viennent de faire éliminer prématurément au premier tour des consultations. La nouvelle est tombée tel un couperet le vendredi 12 avril 2013 au sein du Groupe africain à Genève qui avait cru dur comme fer que le tour du continent noir était venu de jouer sa partition dans cette organisation internationale aux enjeux multiples.

Le processus de désignation en lui-même est la principale cause de ce cuisant échec. Un processus qui génère comparé à ce qui se passe dans les Organisations du système des Nations Unis où c'est le scrutin majoritaire à deux tours qui est souvent la règle. Trop de brumes entourent le règlement intérieur du processus de désignation du DG de l'OMC, ce qui en fait un échec difficile à démêler. Le

processus est tel que au finish un candidat qui recueille le plus grand nombre de voix mais qui ne sont pas issues du maximum des régions dont fait partie les pays membres de l'OMC n'est pas certain de passer.

Un Etat qui passe devant la Troïka (Groupe de 3 Ambassadeurs chargés de mener le processus de consultation) pour exprimer ses préférences n'est même sûr que ses choix seront pris en compte. Pendant que certains n'expriment que 4 préférences au premier tour des consultations, d'autres en l'occurrence les pays développés ont eu le privilège d'en exprimer 5.

Autant d'éléments qui font croire au groupe africain que ce processus est entourée d'une opacité qu'il s'évertue à dénoncer.

Cette deuxième désillusion de l'Afrique pour prendre les rennes de cette prestigieuse organisation laisse des leçons à méditer.

Peut être, cette opacité est-elle entretenue à dessein pour écarter l'Afrique mais à quelque part n'avons-nous pas creusé notre tombe en allant en rang dispersé en présentant deux



candidats. Quand diable, allons nous comprendre que nous devons vibrer à l'unisson face aux tels enjeux...

Il y a que notre unité qui puisse faire barrage à cette « complotite aigue » dont fait l'objet le continent dans la gouvernance mondiale. Mais hélas

nous manquons toujours de donner la preuve de cette unité lorsque l'occasion nous est donnée. Sinon comment comprendre la candidature du Kenyan alors que les chefs d'Etat avaient décidé d'en dosser celle ghanéenne

L'autre élément consiste à se demander si l'Afrique n'est pas dans la posture d'un doux rêveur. Finalement l'Afrique ne cherche-t-elle pas à trop embrasser en voulant diriger une organisation internationale qui règlement les échanges mondiaux dont elle ne contribue qu'à 1 % et que les pays développés cherchent mordicus à garder dans leur giron.

Le feuilleton qui vient de se jouer ne le dément certainement pas.

Mais peut être faudrait-il que les pays développés fixe définitivement une pratique en instituant un gentlemen agreement comme à la Banque Mondiale et au FMI, en faisant aussi de l'OMC une citadelle imprenable par les ressortissants pays en voie de développement au lieu de faire croire que c'est justement possible alors qu'en réalité, il n'en est rien. ■

Dieudonné E.

Encore une action de AIMES-Afrique : 207 malades opérés en 3 jours à Notsé

Après l'étape de Tchamba, la phase suivante de la Mission médico-chirurgicale humanitaire de l'ONG panafricaine AIMES-AFRIQUE s'est portée sur Notsé le 08 Avril dernier. Après deux jours seulement de consultations dans les localités de Wahala, Assrama et Notsé ville on dénombre un chiffre assez important de malades : 228 en ophtalmologie dont 29 cas de cataractes et 7 cas de pterygions ; 124 cas en Chirurgie générale ; 220 patients en médecine générale ; des cas de chalazion, de tumeur, d'hydrocèle, de fibrome, lipome, prolapsus, kyste et de prolapsus utérin étaient également diagnostiqués Bref un total de 1307 patients consultés. Pour le président de l'ONG AIMES-AFRIQUE : Le Docteur Michel KODOM, le Choix s'est porté sur la ville de Notsé eu égard à sa



prospection qui remonte bientôt à un an d'abord, mais aussi permettre à ceux qui traînent leur maladie 5 ans ou 10 ans de pouvoir se faire soigner. C'est à l'Hôpital de Notsé que la phase des opérations à belle et bien commencée le 11 Avril pour prendre fin le 13 Avril 2013. Muni de kit les patients passent

à une consultation pré anesthésique avant toute opération. Au total trois jours qui ont permis à 207 malades opérés en 4 spécialités de se sentir au mieux de leur forme. Michel KODOM n'a pas caché sa motivation de continuer par apporter des soins aux populations rurales avant de laisser entendre «



malheureusement nous pourrions opérer que 207 malades compte tenu de nos moyens en 3 jours.». Après la phase des opérations, AIMES-AFRIQUE tient à préciser que une équipe médicale sera au chevet des malades 3 jours, une semaine et voire 30 jours après pour revoir l'état des malades. De leur côté les patients n'ont pas trouvé mieux que dire

merci, et manifester leur joie, toute fois en priant que l'ONG effectue une seconde visite afin que ceux qui n'ont pas puis bénéficié des soins le soit. Il faut rappeler qu'aucun partenaire National n'accompagne cette structure pour le moment d'où le SOS lancé par KODOM lui-même pour sauver des vies humaines le 13 Avril dernier. ■

Charles keyewa



Partout, partagez l'Internet autour de vous !!!

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE
HELIM nomade



Le routeur WiFi seul
à 79 000 F CFA

Pack Helim Nomade WiFi

- 1 modem routeur WiFi
- + 1 carte SIM + Activation Internet
- + 1 Forfait PLATINIUM offert

99 000 F CFA



Avec le **HELIM Nomade WiFi**, accédez à Internet à grande vitesse et partagez votre débit avec vos proches.

- Jusqu'à 2.5 Mbps
- Accès WiFi simultané pour 5 appareils
- Compatible tous terminaux à connectivité WiFi
- Compatible OS Windows et Mac

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S30
Tél : (228) 22 22 33 09

Espace Telecom AGDE NYIVÉ
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 62 01

Espace Telecom KODJODJÉ
Face Eglise d'Adigomé
Tél : (228) 22 50 63 01

Espace Telecom KODJODJÉ-KOMÉ
Face mosquée de l'As Zango
Tél : (228) 22 23 16 63

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 66 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S2C
Tél : (228) 22 26 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 40 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TGEVÉ
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 22 50 00 01

Espace Telecom KINEND
Dans le bâtiment de l'UITB
Tél : (228) 22 31 07 24

Espace Telecom KPALINE
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom KTAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 00 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 00 00 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg